

●étonnement de voir l'IA du 40 organiser **une réunion sur l'éducation prioritaire le même jour (23 septembre° que l'assemblée générale départementale** alors qu'elle avait répondu favorablement (et donc était informée) à la demande du secrétaire départemental. Maladresse espérons-le...Nous appelons les collègues à se rendre à l'assemblée du SNPDEN puisqu'ils y sont autorisés collectivement.

●Si nous élevons souvent sur l'emploi de vacataires, nous nous inquiétons aussi d'en voir **certain « dicter » leurs exigences quant à l'emploi** quand ce ne sont pas directement les services du Recteur qui nous demandent des « aménagements » même au mépris du nécessaire équilibre des emplois du temps des élèves.

●Comme chaque année, nous avons constaté **de réelles difficultés de communication avec les services du Rectorat** pour débloquer les situations difficiles de préparation de rentrée. Nous redemandons avec force la mise en place d'une ligne prioritaire pour les chefs d'établissement. Et si nous aussi fermions notre accueil téléphonique tous les après-midi ?

●Affectation, affelnet, ... Il faut certes remplir les sections des lycées professionnels pour éviter les places vacantes...**Mais peut-être faudrait-il respecter les listes supplémentaires** (on a vu par exemple se créer des rangs au niveau 0,5 que ne semble pas connaître AFFELNET. Et à propos d'AFFELNET, peut-être serait-il temps que les établissements privés sous contrat utilisent aussi cette procédure qui éviterait ainsi de se retrouver avec des places laissées vacantes par des élèves qui avaient fait un vœu de sécurité alors qu'ils étaient déjà inscrits dans un établissement privé....